

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHEMINS
RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHEMINS (RISEDE)**

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE) tenue suivant la loi le 21 février 2024.

Sont présents à cette séance :

Siège	#1	-	Charles	Therrien
Siège	#3	-	Jean-Guy	Labbé
Siège	#4	-	Rachel	Goupil
Siège #5 - Daniel Thibault				

Est absent à cette séance:

Siège #2 - Richard Bizier

Formant quorum sous la présidence de Mme Rachel Goupil, mairesse et représentante de la municipalité de Saint-Camille. M. Pierre Morneau, directeur général, assiste également à la séance et agira à titre de greffier de l'assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, madame la Présidente déclare la séance ouverte à 19h00 et souhaite la bienvenue.

06-02-24

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CHARLES THERRIEN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte l'ordre du jour du 21 février 2024 tel que présenté.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
 - 3.1 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JANVIER 2024
 - 3.2 - SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL
 - 3.2.1 - SUIVI - AJOUT DE LA DÉSINCARCÉRATION ET DU SAUVETAGE HORS ROUTE
 - 3.2.2 - SUIVI - CAMBI
 - 3.2.3 - SUIVI - MODIFICATIONS DE LA CASERNE DE STE-JUSTINE
- 4 - RÉOLUTION - NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) POUR 2024
- 5 - FINANCES - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR FÉVRIER 2024
- 6 - AFFAIRES COURANTES
 - 6.1 - RÉOLUTION - NOUVEAU TAUX POUR INDEMNITÉ DE KILOMÉTRAGE
 - 6.2 - RENCONTRE D'INFORMATION À STE-ROSE
 - 6.3 - RÉOLUTION - PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PLAN DE MISE EN OEUVRE (PMO)

6.4 - REMBOURSEMENT - FRAIS DE REMPLISSAGE DE BONBONNES D'AIR POUR STE-JUSTINE

7 - SORTIES DU MOIS

8 - CORRESPONDANCE

8.1 - RÉOLUTION - RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCES POUR 2024

9 - VARIA

9.1 - RÉOLUTION - PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS POUR 2023

10 - PÉRIODE DE QUESTIONS

11 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

3 - ADOPTION DU PROCES-VERBAL

07-02-24

3.1 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 JANVIER 2024

ATTENDU QU' IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu une copie du procès-verbal, que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL THIBAUT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte et signe le procès-verbal du 17 janvier 2024 tel que présenté.

ADOPTÉE

3.2 - SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL

3.2.1 - SUIVI - AJOUT DE LA DÉSINCARCÉRATION ET DU SAUVETAGE HORS ROUTE

Un suivi est fait sur ce dossier:

Chacune des municipalités faisant partie de l'entente de constitution de la Régie a adopté, par résolution, l'acceptation de l'ajout de la désincarcération et du sauvetage hors route à l'entente de création de cette dernière. La signature de la nouvelle entente doit se faire dans la prochaine semaine.

Point d'information

3.2.2 - SUIVI - CAMBI

3.2.3 - SUIVI - MODIFICATIONS DE LA CASERNE DE STE-JUSTINE

La Régie des incendies fera une demande au conseil de la municipalité de Ste-Justine afin de savoir quel serait le coût pour héberger le mobile 45 à la caserne de Ste-Justine.

Point d'information.

08-02-24

4 - RÉOLUTION - NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) POUR 2024

ATTENDU QUE le conseil de la régie des incendies doit nommer un(e) président(e) chaque début d'année;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL THIBAUT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) propose MADAME RACHEL GOUPIL comme présidente pour l'année 2024.

MADAME GOUPIL accepte la présidence.

ADOPTÉE,

09-02-24

5 - FINANCES - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER POUR FÉVRIER 2024

ATTENDU QUE la liste des comptes à payer no 02-2024 pour février 2024 totalise un montant de 51 380,58\$;

ATTENDU QUE des comptes pour un total de 2554,64\$ ont été ajoutés à cette liste;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN-GUY LABBÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte la liste des comptes no 02-2024 telle que présentée. Le total des comptes pour février 2024, incluant les comptes ajoutés, s'élève à **53 935,22\$**.

ADOPTÉE,

6 - AFFAIRES COURANTES

10-02-24

6.1 - RÉOLUTION - NOUVEAU TAUX POUR INDEMNITÉ DE KILOMÉTRAGE

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins a changé son taux pour les frais de kilométrage afin de compenser la hausse du prix du carburant et que le nouveau taux est fixé à 0,60\$/km jusqu'à 8000 km et à 0,54/km pour plus de 8000 km;

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR CHARLES THERRIEN, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins fixe le nouveau taux pour les frais de kilométrage à 0,60\$/km jusqu'à 8000 km et à 0,54/km pour plus de 8000 km afin de s'arrimer au taux de la MRC des Etchemins.

ADOPTÉE,

6.2 - RENCONTRE D'INFORMATION À STE-ROSE

Un résumé est fait de la rencontre qui a eu lieu à Ste-Rose le 8 février dernier.

Point d'information.

11-02-24

6.3 - RÉSOLUTION - PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PLAN DE MISE EN OEUVRE (PMO)

IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR DANIEL THIBAUT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte le plan de mise en oeuvre (PMO) présenté au conseil lors de cette séance.

ADOPTÉE,

6.4 - REMBOURSEMENT - FRAIS DE REMPLISSAGE DE BONBONNES D'AIR POUR STE-JUSTINE

Rappel : tel que stipulé dans la résolution no 27-04-21 du 21 avril 2021, la Régie des incendies doit rembourser l'équivalent de la moyenne des factures des quatre autres municipalités constituant la Régie.

Cette année, ce montant s'élève à 46,53\$, chèque no C2400007 dans la liste des comptes à accepter.

Point d'information.

7 - SORTIES DU MOIS

Détails des sorties du mois.

Point d'information.

8 - CORRESPONDANCE

Renouvellement du contrat d'assurance pour 2024.

12-02-24

8.1 - RÉSOLUTION - RENOUELEMENT DU CONTRAT D'ASSURANCES POUR 2024

IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR JEAN-GUY LABBÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) renouvelle son contrat d'assurances 2024, présenté au conseil lors de cette séance, avec la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM).

QUE les précisions apportées par PMT ROY Assurances et Services Financiers dans le document ci-joint fassent partie du renouvellement.

ADOPTÉE,

9 - VARIA

13-02-24

9.1 - RÉSOLUTION - PRÉSENTATION ET ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS POUR 2023

Mme Karine Béland, CPA auditrice chez Raymond Chabot Grant Thornton, a présenté le bilan financier de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins pour l'année 2023.

Détails	Montant
Total des charges pour 2023:	(363 361)
Total des revenus pour 2023:	307 716
Déficit de l'exercice avant amortissement:	(55 645)

Immobilisation, amortissement:	64 452
Remboursement de la dette à long terme:	(34 200)
Surplus réservé:	-
Autres éléments de conciliation:	-
TOTAL	(25 393)

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL THIBAUT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte les états financiers 2023 tels que présentés.

ADOPTÉE,

10 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions de l'assistance.

14-02-24

11 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL THIBAUT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, de procéder à la levée de la séance à 21h02.

ADOPTÉE,

Rachel Goupil, présidente

Pierre Morneau, directeur général
greffier et trésorier